



INITIATION au parapente
Fiche d'information

Contexte général du stage

Les stages d'application organisés par l'ENSA ont pour objet principal la formation des futurs professionnels de l'activité grâce à la présence de stagiaires d'application. Ainsi, l'ensemble du déroulement de la semaine et l'organisation des enseignements répond en priorité aux besoins des élèves-moniteurs. C'est pourquoi, si le taux d'encadrement est très important (généralement 4 élèves-moniteurs + 2 formateurs pour 3 à 5 stagiaires d'application), le rythme des journées et l'individualisation des contenus ne peuvent pas être comparés à un stage réalisé en école professionnelle avec des moniteurs diplômés d'expérience.

Prérequis techniques

Ce stage s'adresse aux personnes n'ayant jamais pratiqué l'activité de façon individuelle. Une bonne condition physique générale ainsi qu'une forte motivation à découvrir l'activité sont requises.

Déroulement du stage

Le stage se déroule du lundi matin au vendredi début d'après-midi.

Plusieurs séquences en pente-école complétées par des apports théoriques en salle visent à permettre d'accéder, en fin de semaine, au premier vol en solo pour chacun des stagiaires d'application. L'atteinte de cet objectif reste toutefois soumise aux aléas météorologiques et à la progression régulière des stagiaires d'application comme des élèves-moniteurs. L'utilisation du biplace pédagogique sera systématisée.

Aspects matériels et logistiques

Une tenue de sport est impérative pour participer à ce stage d'application (bonnes chaussures, polaire, veste coupe-vent, lunettes de soleil).

Le matériel spécifique à la pratique (voile, sellette, casque, radio) vous sera fourni sur place par la structure support du stage. Sa mise à disposition est incluse dans le prix du stage.

Les déplacements individuels pour se rendre au lieu de convocation ainsi que l'hébergement/la restauration durant la semaine restent à la charge de chaque stagiaire d'application. Les déplacements collectifs depuis le lieu de convocation vers les sites de pratiques seront assurés par l'ENSA et la structure support du stage.

Une licence-assurance sera à souscrire obligatoirement auprès de la Fédération Française de Vol Libre le premier jour du stage. Le coût de cette licence-assurance ainsi que des éventuelles options d'assurance complémentaires restent intégralement à la charge de chaque stagiaire d'application. Un chèque sera nécessaire pour régler cette licence-assurance (tarif de base : environ 40€ hors options facultatives).

La prise de licence est également soumise à la vérification de votre état de santé. Pour cela merci de vous référer au questionnaire en ligne : https://federation.ffvl.fr/sites/ffvl.fr/files/2022_12_14_QS_Volant_vdef2_0.pdf

Enfin, il est rappelé aux participants l'intérêt de souscrire une assurance optionnelle « individuelle accident » les couvrant en cas de blessure durant la pratique du parapente.